

Congrès national de l'apiculture française :

■ Agnès FAYET

des réponses à un caléidoscope de problèmes

21^{ème}
CONGRÈS national
de L'APICULTURE
2016



Le 21^{ème} Congrès français d'apiculture a eu lieu du 27 au 30 octobre à Clermont-Ferrand, dans le Puy-de-Dôme. L'UNAF qui l'a (très bien) organisé a recensé entre 7 000 et 8 000 participants. L'espace d'exposition était bien fourni et avait de quoi satisfaire tous les apiculteurs. Le congrès a été l'occasion de faire le point sur les grands dossiers apicoles du moment parmi lesquels se rangent dans le désordre *Aethina tumida*, *Vespa velutina*, les pesticides et leurs alternatives agronomiques plus respectueuses des pollinisateurs, les résidus de pesticides dans les cires ainsi que l'inquiétante question du marché du miel.

Les dossiers sont nombreux sur la table des organisations syndicales et des pouvoirs publics. Aux abonnés absents de ce congrès, le Ministre de l'agriculture Stéphane Le Foll, un peu chahuté par quelques caricatures reflétant l'inquiétude des apiculteurs français face au Plan écophyto 2018 qui vise une diminution de l'utilisation des pesticides mais pas leur remplacement par des méthodes qui n'auraient pas d'impact sur les abeilles et l'environnement. *A contrario*, la Ministre de l'écologie Ségolène Royale a été ovationnée pour ses positions prises pendant l'inauguration du congrès. Elle s'est montrée favorable à l'extension de l'interdiction des néonicotinoïdes à l'ensemble du territoire européen. Elle est également partisane d'un décret du Conseil d'Etat autorisant les préfets à organiser la destruction des nids de frelons asiatiques sur leurs territoires. Elle propose en outre un crédit de 10 millions d'euros pour le financement d'alternatives aux néonicotinoïdes.

Il serait difficile de résumer en quelques lignes la richesse des échanges et des interventions pendant ces 4 journées. Chaque dossier mériterait un long développement. Nous ne mettrons l'accent que sur quelques-uns d'entre eux qui illustrent des inquiétudes bien légitimes.

Changer les pratiques agricoles

L'inquiétude face aux conséquences de certaines pratiques agricoles arrive souvent en tête des discussions entre apiculteurs. Sébastien Gardette, Président de la chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme a témoigné positivement du fait que les choses évoluent du côté des agriculteurs, que des outils sont en place et qu'ils peuvent faire la différence, en particulier dans les rangs de la jeune génération, et ce malgré le poids des lobbies et des habitudes. Si changer des pratiques agricoles bien ancrées dans la tradition et enseignées encore abondamment dans les lycées agricoles reste une opération compliquée, les changements

se profilent. Ils passent par l'exemple, par des mises en place concrètes de solutions qui fonctionnent. Malgré le scepticisme ambiant, les résultats finiront par convaincre. Les agriculteurs doivent s'approprier ces changements malgré les difficultés qu'ils rencontrent aussi : emprunts aux banques, marché des produits agricoles, questionnements sur la viabilité du métier, poids des lobbies... Selon Sébastien Gardette, c'est **la force de l'exemple** qui peut faire la différence et il faut mettre l'accent sur ces changements, positifs pour tous. Pour tous les intervenants de la table ronde « pour une agriculture plus respectueuse des pollinisateurs », une chose est claire : il faut sortir des vieux schémas de pensée, décroiser les points de vue... parce que tout est lié. L'agroforesterie est décidément un modèle intelligent qui exprime parfaitement **le cercle vertueux de l'interconnexion**. Pour Alain Canet, Président de l'Association française d'agroforesterie, il est possible de « protéger et produire en même temps ». Introduire les arbres



dans les pratiques culturales permet de retrouver de la matière organique, de ramener de la vie dans les campagnes et, ne pas planter et semer pour les abeilles mais replacer les choses dans un équilibre favorable dont chaque organisme sort bénéficiaire ainsi que les agriculteurs, les apiculteurs et les abeilles.

Rétablir un cercle vertueux

L'expression « cercle vertueux » a également été utilisée par le chercheur argentin Lucas Alejandro Garibaldi à propos du concept d'**intensification écologique** qu'il a présenté lors de sa conférence « Sécurité alimentaire : le rôle de la pollinisation dans l'amélioration des rendements agricoles. » Un habitat naturel riche et sain influence la richesse des espèces, en particulier les espèces de pollinisateurs. La pollinisation par une diversité de pollinisateurs influence la production agricole. Le chercheur a détaillé cette idée selon laquelle la biodiversité et les rendements agricoles sont hautement compatibles. La densité des pollinisateurs a une influence démontrée sur les rendements agricoles (cf. note 1, 2 et 3). Il s'agit de mettre en place des protocoles destinés à compenser la pression liée aux activités humaines par l'aménagement d'un écosystème favorable au développement des pollinisateurs et par la modification des pratiques agricoles. Pour être efficace, le système exige une excellente compréhension des relations entre l'utilisation des terres agricoles à plusieurs échelles d'exploitation et les conséquences sur les organismes vivant dans le sol et au-dessus. Des solutions agronomiques permettent d'intégrer les services écosystémiques dans les systèmes de production agricole. Lucas Alejandro Garibaldi a largement illustré sa conférence de photographies montrant des réussites dans ce domaine. Il a insisté sur la notion de « frontière écologique », des habitats naturels ou semi-naturels pour redonner un biotope aux insectes et augmenter à terme la qualité et le rendement agricole dans les champs avoisinants. Il y a certes un coût d'investissement à moyen terme qui s'avère économiquement viable sur une base de 4 ans. Redonner un habitat naturel permet de créer une synergie positive qui se traduit par moins d'éro-

sion des sols, moins de contamination de l'eau par les intrants agricoles, moins de nécessité d'exercer un contrôle des ravageurs, plus de biodiversité et une plus haute valeur paysagère et touristique. Si les revenus à court terme sont tentants pour de trop nombreux agriculteurs (déforestation), les bénéfices sociaux, économiques et biologiques sont avérés avec plus de recul. Cela signifie de nouvelles pratiques agronomiques qui nécessitent certains savoirs comme par exemple la connaissance des fleurs à utiliser. Il faut enrayer la perte de biodiversité florale sans introduire des espèces non indigènes.

Des inquiétudes face au marché mondial du miel

Le congrès français l'a bien montré, les apiculteurs sont confrontés à des menaces diverses : la perte des colonies, le frelon asiatique qui n'en finit pas de faire des victimes (il a largement étendu son territoire et déborde les frontières hexagonales), la présence de résidus de pesticides dans les cires et l'état catastrophique du marché du miel. Malgré une croissance de la demande de miel, les apiculteurs sont confrontés à la difficulté à vendre leur miel à des prix corrects. Selon Eric Bedouet, apiculteur professionnel dans le Tarn, le coût de revient du miel était de 4,60 €/kilo en 2014. Un coût aussi bas équivaut pour l'apiculteur à travailler à perte. Pour Jean-Charles Belières de la coopérative « Les compagnons du miel », il y a une nécessité impérieuse à stabiliser le coût du miel dans le temps. A court terme, l'objectif est de maintenir le prix 2015 (5 €/kilo pour les miels de culture et 8 € pour les miels de cru). Face à cette situation, les principaux conditionneurs sont interrogés comme la société Michaud représentée par Bernard Saubot qui commercialise 20 % du miel français en privilégiant la grande distribution malgré les contraintes inhérentes à ce choix manque de réactivité dans les négociations (réalisées en janvier et février et applicables au 1^{er} mars). Dans la filière « grande distribution », la vitesse d'écoulement est faible et souffre d'une mauvaise image. Bernard Saubot annonce une marge de 1 à 2 % pour le conditionneur et une marge brute de

40 % supplémentaire pour la grande distribution. Pour la société Apidis, représentée par son PDG Thomas Decombard, la stratégie est très différente : peu de vente à la grande distribution, marché local plus ou moins limité à la Bourgogne, environ 70 % du miel acheté en France auprès d'un réseau d'apiculteurs fidélisés.

Type de miel	Prix d'achat Apidis/€/kilo	Prix d'achat Michaud/€/kilo
Colza	5	4,50-5
Tournesol	5	4,50-5
Acacia	8,50	
Lavande	9,50-10 (IGP)	
Châtaignier	6,50	
Bourdaine	7	

Prix d'achat du miel annoncé par les conditionneurs pendant la table ronde

Manuel Izquierdo (représentant de la COAG - Coordinadora de Organizaciones Agrícolas y Ganaderas) et Diego Pagani (président de la CONAPI - Consorzio Apicoltori ed Agricoltori Biologici Italiani Società Cooperativa Agricola),



sont venus respectivement présenter la situation du marché du miel en Espagne et en Italie. En Espagne, le coût de production est évalué à 2,60 €. En 2016, le prix de revient a retrouvé sa valeur de 2009 : 2,30 €. Pour la majorité des apiculteurs espagnols, il s'agit donc d'un travail à perte avec une chute de 35 % de la valeur du miel entre 2015 et 2016. Pour Manuel Izquierdo, l'influence du marché mondial se fait de plus en plus forte au détriment des marchés nationaux qui vivent une dérégulation inquiétante. La chute des prix du marché sud-américain, imputable à des problèmes sanitaires (en dernier lieu des résidus de glyphosate dans le miel argentin et uruguayen) a eu de graves répercussions sur le prix du miel espagnol. Plutôt que d'être retiré du marché, le miel incriminé a été bradé sur les marchés internationaux. A cela s'ajoutent l'invasion massive du marché par des succédanés de miel en provenance de Chine ainsi qu'une mauvaise politique nationale qui ne contribue pas à la mise en valeur des produits par un étiquetage adéquat et transparent. La politique italienne de valorisation des produits est semble-t-il mieux adaptée. Diego Pagani parle d'une augmentation du prix au producteur de 20 % pour 2016. Le marché italien bénéficie d'une préférence du consommateur italien pour les produits locaux et d'une incitation forte pour que

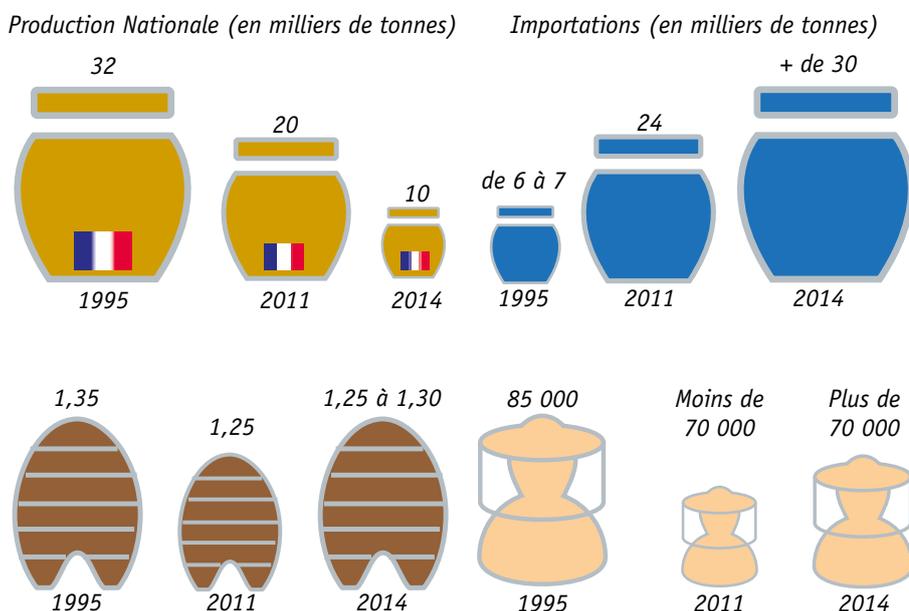
les producteurs vendent leur production en pot et non en vrac. Norberto Garcia, Président de l'Organisation Internationale des Exportateurs de Miel (IHEO), a fait un point global sur l'état du marché mondial. Nous avons publié sa synthèse dans Abeilles & Cie n°174. Il a abordé largement la question de l'adultération du miel, des techniques utilisées par les usines à miel chinoises et des exportations aberrantes de miel adultéré en 2016 qui suit l'évolution de la courbe de croissance des importations de miel en Europe. Si les tests impliquant la résonance magnétique nucléaire permettent aujourd'hui de détecter les fraudes, les exportateurs chinois ont déjà trouvé le moyen de contourner ces tests. La situation est inquiétante : le prix du miel à l'échelle internationale est bas et il n'y a pas de rentabilité pour les producteurs honnêtes. Une recherche de la rentabilité à court terme s'avèrera là encore très toxique pour toute la filière. Il est nécessaire de prendre des mesures drastiques pour la régulation du marché et d'actualiser urgemment les méthodes de contrôle. Il s'agit de travailler à une amélioration de l'étiquetage et à la valorisation du produit à un niveau local. Toutefois, un accord politique entre l'Europe et la Chine visant à faciliter les échanges commerciaux est de nature à contrecarrer tout effort en la matière.



Des résidus de pesticides dans les cires

Antoine Caron, conseiller scientifique de l'UNAF, a fait un exposé sur l'état des lieux des résidus dans les cires sur le marché français. Des analyses ont été réalisées par le laboratoire INTERTEK. 17 lots provenant de 12 fournisseurs ont été analysés et 290 pesticides ont été recherchés. 16 molécules ont été quantifiées dans les lots de cire de qualité supérieure : des fongicides; des acaricides (Tau-fluvalinate, Coumaphos, Amitraze et métabolites, Propargite, Chlorfenvinphos, Bromopropylate, Acrinathrine); des synergistes comme le butoxyde de pipéronyl utilisé dans le traitement des locaux et des denrées entreposées; des insecticides utilisés dans le traitement des locaux, du bois, des animaux de compagnie (Permethrine, Tétraméthrine, Cyperméthrine), des répulsifs anti-insectes (diethyl toluamide) et même le lindane, molécule interdite. Ces résidus mettent les abeilles en contact avec des quantités relativement élevées de substances potentiellement dangereuses. Les quantités diffèrent fortement selon les lots analysés. Les concentrations sont 30 fois, voire 70 fois plus élevées que la limite maximum de résidu autorisée pour la consommation (jusqu'à 7 mg/kg dans les cires). Ce constat est alarmant. Il est nécessaire de mettre en place une réelle traçabilité des produits au sein de la filière en partenariat avec les ciriers. Favoriser les circuits courts serait naturellement une bonne réponse. Les apiculteurs professionnels pourraient utiliser leur propre cire et les apiculteurs familiaux, moins dépendants des objectifs de rentabilité, pourraient laisser les abeilles construire leur propre cire. Une amélioration de la précision et de la transparence des contrats entre les apiculteurs qui fournissent de la cire et les ciriers est à l'étude. Cela s'accompagnerait d'analyses de contrôle systématique sur des échantillons représentatifs, un

Les chiffres de l'apiculture française entre 1995 et 2014





J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D
	Fo	Fo	Fo	O	O	O	O	O-Fo	Fo	Fo	

Calendrier de pose des pièges (Fo = fondatrices – O = ouvrières)

Faire face au frelon asiatique

chapitre sur le traitement des cires dans le guide des bonnes pratiques apicoles, une étude de l'impact des procédés de transformation, la mise en place de labels (origine, composition, nature et teneur des résidus). La filière française s'organise donc de ce point de vue.

A propos du frelon asiatique, la conférence de Gilles LANIO, Président de l'UNAF, et de Michel COLLEU, Président de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles du Morbihan, a rencontré un vif succès, signe de l'inquiétude des apiculteurs. Selon les deux

intervenants, la lutte organisée passe par un **piégeage sélectif** des fondatrices (au printemps essentiellement) et par une **destruction des nids** (entre mai et novembre). Le piégeage des femelles fécondées fondatrices au printemps permettrait, selon les conférenciers, de réduire la capacité de l'espèce à se développer.

Soirée « apithérapie »

Les conférences « grand public » en soirée sur la thématique de l'apithérapie ont fait salle comble et ont suscité énormément de discussions.

Le docteur Philippe Garcia a présenté son expérience personnelle de vétérinaire apithérapeute. Il existe encore très peu de publications ou d'observations cliniques rigoureuses en condition de terrain. De ce fait, les références concernant les doses et les modes d'emploi pratiques ne sont pas légion. Selon l'intervenant, tous les produits de la ruche peuvent être utilisés en usage vétérinaire à condition d'adapter les doses et les techniques d'administration. Les principales utilisations sont les suivantes :

- le traitement des plaies (miel et propolis) - résultats équivalents à ceux constatés en médecine humaine mais sans l'utilisation systématique de miel médical pour des raisons de coût;
- le traitement des otites, souvent chroniques, dues à des germes antibio-résistants (propomiel) - excellents résultats;
- les problèmes ophtalmologiques (miel d'acacia) - traitement délicat mais intéressant;
- la médecine interne - applications très nombreuses et largement sous utilisées;
- cancérologie (propolis et venin d'abeille) - champ d'application prometteur.

Pour le docteur Garcia, les principales difficultés sont de trouver des produits de qualité homogènes et rapidement disponibles (manque de fournisseurs et de définition des critères de qualité nécessaires). Une réflexion doit être conduite sur la galénique, la manière et la forme que doit prendre l'administration des produits de la ruche. Par ailleurs, il est difficile de financer des essais cliniques valables scientifiquement sur de grandes séries. Il n'en demeure pas moins vrai que les produits de la ruche constituent des remèdes naturels extrêmement efficaces aux propriétés remarquables méconnues. C'est en particulier une excellente réponse sanitaire à l'antibio-résistance.

D'autres conférences se sont focalisées sur les usages médicaux. Le **docteur Andreas Hartmann** a présenté l'état de la recherche concernant le venin d'abeille en traitement de la maladie de Parkinson. Le **professeur Mesbah Lahouel** du laboratoire de toxicologie moléculaire de l'université de Jijel en Algérie est venu pour présenter ses recherches sur les effets bénéfiques de la propolis dans le traitement du cancer. Elle a des effets cytoprotecteurs (génération de cellules protectrices contre des agents nocifs). Par exemple, dans le traitement du cancer du sein, la propolis associée à la chimiothérapie en réduit les effets hématotoxiques. Elle protège le foie et les reins, inhibe la prolifération des cellules du cancer de la prostate et diminue la grosseur d'un mélanome (cancer de la peau). En outre, elle renforce les défenses de l'organisme d'une manière générale.

Au printemps et en automne, des appâts sucrés sont recommandés (vin blanc + bière + sirop à changer toutes les semaines) alors qu'en été des appâts protéinés sont plus attractifs (poisson, viande). Les pièges doivent être munis d'une grille ou de galets dans leur fond pour éviter la noyade aux insectes non ciblés. Ils doivent en outre être dotés de trous de 5 à 5,5 mm pour permettre la sortie des insectes non ciblés. Les pièges sélectifs seront placés à proximité des nids de l'année précédente, des composteurs, des arbres à fleurs ou des ruchers. En ce qui concerne les nids, ils sont de deux sortes. Les nids primaires, réalisés en début de saison (mars-avril) par la reine fondatrice, sont fragiles et ne résistent pas aux intempéries. On les trouvera facilement dans des abris (cabane de jardin, hangar par exemple). Ils seront détruits en soirée pour détruire par la même occasion la reine fondatrice. Si seul le nid est détruit, la reine reconstruira un autre nid ailleurs. Les nids secondaires sont réalisés par les ouvrières (mai à novembre). Ils se situent dans les arbres et les arbustes jusqu'à 30 mètres du sol. Ils peuvent très bien résister aux intempéries (impermeabilisation par les ouvrières). La destruction de ce type de nids doit être réalisée par des professionnels.

Des conférences techniques

Plusieurs conférences techniques que nous ne pourrions pas toutes citer ont rencontré un franc succès. Ce fut le cas de celle de Jacques Kemp, « élever des reines autrement ». Le Président du



Remorque de transhumance se déployant en étoile pouvant transporter 40 ruches

Syndicat Interdépartemental des Apiculteurs de la Région Parisienne, connu pour ses pratiques de la magnétothérapie sur les abeilles, a donné des techniques simples de production de reines à partir d'œufs d'ouvrières ou de mâles et a présenté un boîtier d'élevage de sa composition, très pratique : de structure alvéolaire, en plastique, avec des cellules pré-construites de 3,5 mm de haut que les abeilles n'ont plus qu'à étirer. Le boîtier est de forme carrée et contient 10 x 10 alvéoles. Les alvéoles ont 7 mm de diamètre et 5 mm au fond (fond percé) ce qui donne un entraxe de 14 mm entre les cellules royales qui seront élevées, une distance suffisamment confortable pour pouvoir être séparées sans aucun problème. Sur de petites barrettes en plastique noir, 5 plots sont disposés de manière à fermer le fond d'une alvéole sur deux dans le boîtier. Tout le processus d'élevage sera réalisé grâce à ces barrettes amovibles, de la ponte au prélèvement de la cellule royale, ce qui permet à la jeune larve d'être élevée avec toute la gelée royale à sa disposition et sans manipulation. Les barrettes amovibles sont ensuite placées dans des fentes réalisées dans les barrettes d'élevage classiques en bois. On emboîte simplement des cupules sur les plots. La reine en ponte est enfermée dans le boîtier et pond la centaine d'alvéoles en quelques heures. L'opération peut être reproduite autant de fois que souhaitée. Le système permet de bien contrôler le moment de la ponte ce qui facilite la mise en élevage. Le système de transfert est facilité et la technique est simple et à la portée de tous. Le boîtier est utilisé également pour des éle-

vages royaux à partir d'œufs d'ouvrières ou de mâles fécondés manuellement. Le résultat est, selon le conférencier, comparable à celui d'une insémination artificielle. L'apiculteur fait pondre des œufs non fécondés qui devraient donner des mâles mais il les féconde manuellement à partir de sperme de mâle pour obtenir des femelles qui deviendront des reines. L'important est de faire vite : il n'y a qu'une fenêtre de 1h30 avant que l'ovule soit complètement étanche. Le sperme de mâle doit donc être déposé sur l'ovule avant son étanchéité. Il est prélevé sur un coton tige préalablement humecté avec une eau faiblement minéralisée. Le sperme d'un mâle permet de féconder la centaine d'ovules contenus dans le boîtier d'élevage. Les reines qui naissent suite à cette technique sont des super-sœurs qui peuvent cohabiter dans la colonie sans agressivité puisqu'elles sont dotées de phéromones identiques. Deux reines super-sœurs dans une même colonie permet de développer fortement le couvain, ce qui présente un intérêt en production de gelée royale par exemple. Le kit d'élevage Kemp sans greffage permet d'agrandir rapidement un cheptel. Il est commercialisé et comprend le boîtier d'élevage (une face munie d'alvéoles et d'un couvercle-grille à reine et une autre face avec un couvercle plein pour la récupération des barrettes de cupules), 20 barrettes comportant 5 petits plots, 100 cupules percées et 100 porte-cupules.

Le congrès clermontois a été riche sur tous les plans. Plusieurs messages essentiels sont passés durant les 4 journées, débouchant sur un consensus : chan-

ger les pratiques agricoles, en terminer avec les pesticides tueurs d'abeilles et d'autres organismes vivants, réguler le marché du miel dangereusement déstabilisé par les exportations chinoises. Face à ce kaléidoscope de problèmes qui touchent aujourd'hui les apiculteurs, des solutions ont été proposées. La filière s'organise et collabore. Le discours s'universalise. Les apiculteurs ne sont plus seuls mais sont englobés dans un large mouvement, pour le meilleur, nous l'espérons. Les présentations des conférences sont disponibles sur le site de l'événement (4).

(1) Garibaldi, L. A., Aizen, M. A., Klein, A. M., Cunningham, S. A., & Harder, L. D. (2011). Global growth and stability of agricultural yield decrease with pollinator dependence. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 108(14), 5909-5914.

(2) Sylvie Bonny. *L'intensification écologique de l'agriculture : voies et défis*. Montpellier, France. Cirad-Inra-SupAgro, 11 p., 2010. <hal-00522107v2>

(3) *La nature comme modèle. Pour une intensification écologique de l'agriculture*. Paris, CIRAD, 16 p. CIRAD, 2010b.

(4) <http://www.unaf-apiculture.info/agenda/congres-2016-clermont-ferrand.html>

MOTS CLÉS :

congrès, France, événement, miel, apithérapie, économie, UNAF

RÉSUMÉ :

Bilan du 21^e Congrès d'apiculture français organisé par l'UNAF à Clermont-Ferrand.